



COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN

La Commission exécutive de l'Union nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE exige l'arrêt immédiat des pressions et menaces subies par notre camarade Cyrille Venet, Secrétaire général du Syndicat des médecins hospitaliers Force Ouvrière (SNMH FO), contre qui une plainte a été déposée, par une association de médecins qui soutient le 1er ministre israélien B Netanyahu, parce que son syndicat a produit un communiqué s'indignant de la situation faite aux Palestiniens, aux personnels hospitaliers en particulier, et du bombardement des hôpitaux.

L'intégrité professionnelle de notre camarade est ainsi mise en cause en raison de ses prises de position contre les massacres en cours à Gaza. Il est même menacé de radiation et d'une éventuelle interdiction d'exercer ! Cela s'inscrit dans un contexte où la répression s'abat sur nombre de militants, d'étudiants, de manifestants qui exigent un cessez-le-feu immédiat.

La commission exécutive de l'Union nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE apporte tout son soutien à Cyrille Venet, ainsi qu'au SNMH-FO.

Elle invite les praticiens hospitaliers à porter leur voix pour les listes présentées par le SNMH-FO à l'occasion des élections du 11 au 18 juin 2024.

Adopté à l'unanimité
Toulon, le 12 juin 2024